



REGLEMENT DE L'EPREUVE HOLI RUN

DOSSARD OBLIGATOIRE

Le dossard est le laisser passer de l'épreuve. A chaque kilomètre avant le passage des couleurs sera organisé un filtrage des concurrents.

Les concurrents qui ne portent pas le dossard sur la face avant de leur tee-shirt seront refoulés et ne pourront pas continuer l'épreuve.

EPREUVES

L'événement présente 2 Epreuves : 10 km e 5 km. Le site du départ est le même pour toutes les épreuves mais à des horaires différents pour éviter les bouchons !

PARTICIPATION

Le 5 km est ouvert à tous à partir de 7 ans. Il est interdit de participer avec un animal, de faire l'épreuve sans dossard ou de se faire accompagner par un vtt ou un cheval !

DÉPART

L'heure du départ sera annoncée pour chaque épreuve.

ARRIVÉE

L'arrivée sera jugée sur le même site pour toutes les épreuves.

REMISE DES DOSSARDS

La veille de préférence.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Si la Holi Run est chronométrée ! (Côte d'Azur)

Pour toutes les catégories le certificat médical est nécessaire si l'événement est chronométré. Il doit avoir la mention "Course à pied en compétition", être bien rempli par votre médecin et daté de moins d'un an à la date de l'événement choisi.

Pas de remplacement des participants.

Il est interdit le changement de dossards.

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l'article 2A de la réglementation hors stade de la Fédération française d'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit pour les licenciés une copie de la licence FFA OU TRIATHLON, le Pass' Running, la licence compétition de FFCO, FFPM, FSCF, FSGT, et UFOLEP avec mention ATHLETISME, la licence UNSS ou UGSEL si je suis engagé par l'établissement scolaire ou l'association sportive, valable le jour de la course.

Pour les non licenciés ou autre licence sportive, une copie du certificat

médical, datant de moins d'un an à la date de la course avec la mention "non contre indication de la course à pieds ou de l'athlétisme en compétition".

Si la Holi Run n'est pas chronométrée pas besoin de certificat médical !
(Calais, Rouen , Lens, Cysoing)

Pour les étudiants,il faut amener sa carte d'étudiant le jour de la manifestation si vous avez payé avec le tarif étudiant !

ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DE L'ETHIQUE DE LA COURSE
La participation aux épreuves de la Holi Run entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'épreuve. Des poubelles sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

NOMBRE MAXIMUM DE COUREURS
En fonction des épreuves.

INSCRIPTION

Droits d'engagement : Inscription (voir page inscription). L'inscription sera close pour chaque course dès que le nombre maximum de coureurs est atteint (dossiers complets). Les droits d'engagement comprennent tous les services décrits dans le présent règlement.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être fait par mail ou par courrier .

Aucun désistement n'est enregistré par téléphone ou fax.

Après la date définie les annulations sont impossibles.

Aucun remboursement (en aucun cas !) ne sera pas possible à partir de 14 jours avant l'événement soit 2 (deux) semaines exactes avant l'événement.

Chaque annulation qui entre dans les délais entraîne 5 euros de frais .

EQUIPEMENT

Obligatoire: Lunettes protectrices dont seront fournies. Attention :contrôle impératif avant le départ et sur le parcours!

Conseillé: Bandana foulard, vêtements de couleur blanche qui ne craignent pas les couleurs !

DOSSARDS

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité ou de la convocation reçue . Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et

en totalité pendant toute la course. Le dossard est le laissez-passer nécessaire pour accéder aux aires de ravitaillement. Un cadeau est remis à chaque coureur lors de la remise de son dossard.

COURIR SANS DOSSARD EST INTERDIT

A chaque KM de chaque épreuve sera organisé un filtrage des concurrents. Les concurrents qui ne portent pas le dossard sur la face avant de leur tee-shirt seront refoulés et ne pourront pas continuer l'épreuve.

SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MEDICALE

Une assistance médicale sera disposée à l'arrivée avec des secouristes.

LE PARCOURS

Un descriptif du parcours est disponible sur le site.

POSTE DE CONTROLE ET POSTES DE RAVITAILLEMENTS

Des postes de ravitaillement avec de l'eau seront installés à 2 endroits importants du parcours ainsi qu'à l'arrivée pour le 10 km et un endroit du parcours pour le 5 km et à l'arrivée. Les postes de ravitaillement sont interdits aux coureurs qui ne portent pas de dossard ainsi qu'au public.

ASSURANCE

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents, avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles ultérieurs qui pourraient survenir du fait de l'épreuve. Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent et notamment auprès de la Fédération Française d'Athlétisme.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pas de classement.

DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

COMPORTEMENT

Respecter :

- l'environnement accueillant l'événement, pourtant ne pas jeter des déchets sur le parcours, dans la nature et dans le village. Des sacs poubelles seront disposés dans le village.

- les bénévoles qui, eux aussi participent p